

Le clergé régulier et séculier de Pierrepont

Le clergé régulier

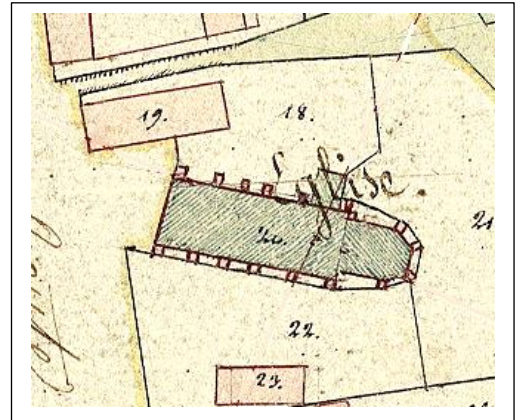
Il dirige l'ensemble des établissements d'obédience monastique gérés uniquement par des moines et qui ne dépendent que du pape.

Le prieuré de Notre-Dame est cité dès 1256 dans la bulle de confirmation des biens de l'abbaye bénédictine de Breteuil. Il est dit simple car il n'y a aucun moine ou moniales mais seulement un aumônier qui s'occupe de la paroisse et qui a d'autres charges externes.

Sur le plan, nous ne voyons qu'une petite église et aucun bâtiment conventuel comme un cloître ou un réfectoire. C'est aussi pour cela que l'on ne trouve aucune mention de l'église Notre Dame de Pierrepont dans les registres de l'évêché.

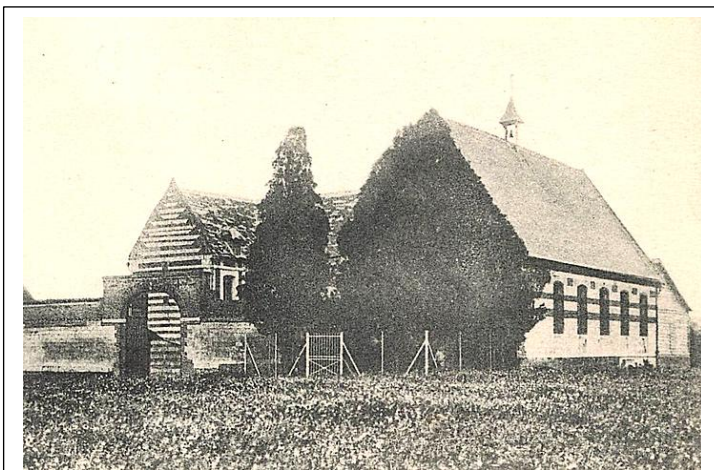
Nous pouvons citer Thomas Dumaiez en 1415, et Nicolas Pillon de la Tour, moine et prêtre aumônier en 1778 de l'église conventuelle Notre-Dame, il était originaire de Montdidier.

Durant la révolution française, les moines furent chassés et leur bien confisqués. L'église passa sous l'administration diocésaine au début du dix-neuvième siècle, donc sous l'autorité de l'évêque. Elle fut démolie en 1850. Elle était située de l'autre côté de la route, presque en face de la mairie.



Eglise représentée dans un plan de 1778

Indépendamment de ce Prieuré, il y avait à Pierrepont un couvent des Cordeliers fondé par Jean III de Mailly, chambellan des rois Charles VIII et Louis XII. Il avait pour vocable exact Notre Dame de bon repos. Le nom de « Saint-Riquier » lui venait, pense-t-on, de l'altération de son vocable latin « Nostra Domna de Bona Requie ». Les Cordeliers font partie de l'ordre des Franciscains.

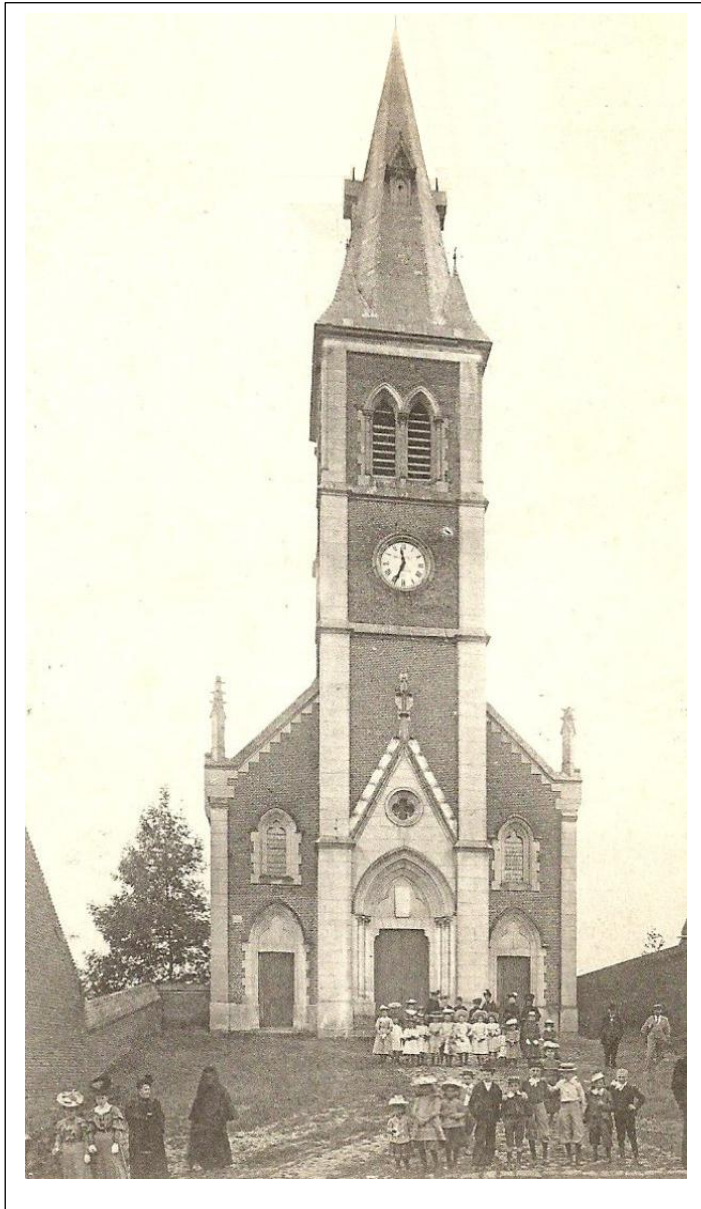


Le nom de ces moines leur aurait été attribué principalement en raison de la corde qui ceint leur robe. L'historien Scellier nous dit : Le couvent est à une portée de fusil de Pierrepont, il y a pour d'ordinaire trois prêtres et un frère(moine) qui se nourrissent de quêtes, ils servent à dire la messe dans les paroisses voisines, ils prêchent et confessent ».

La petite chapelle que l'on voyait encore en 1914, avait été sûrement restaurée, elle portait encore un écusson aux armes de Mailly accompagné de deux fleurs de lys et la date de 1667.

Le clergé séculier

Il s'agit de l'ensembles des églises diocésaines, dans chaque département, elles sont placées sous la direction de l'évêque.



Notre église Notre-Dame, initialement conventuelle, passa donc sous tutelle de l'évêque. En 1838, trouvant désormais l'édifice en mauvais état et trop petite pour la population de Pierrepont, la commune décida de la détruire et d'en élever une autre plus grande au même emplacement.

En 1850 les travaux commencèrent. Durant toute cette année-là, ce fut une succession d'échecs, le sous-sol était trop meuble et les fondations instables, l'entrepreneur demanda à être dégagé de toutes responsabilités en cas de poursuite des travaux, ceux-ci furent arrêtés jusqu'en 1854. Cette année-là, quand un autre terrain fut trouvé, les travaux reprirent jusqu'en 1859.

Pendant la période 1850-1859, le service divin était célébré dans l'église du couvent des Cordeliers de Saint Riquier.

La première messe eu lieu le jour des Rameaux de la même année.

Le budget initialement prévu fut très largement dépassé, le conseil municipal fut vivement critiqué.

Cette nouvelle église, dédiée à la Vierge est entièrement construite en brique dans le style ogival. Le clocher, à l'entrée de la nef, est formé d'une haute tour quadrangulaire avec des contreforts en pierre et surmonté d'une flèche en charpente à quatre pans couverte d'ardoises. L'édifice se compose d'une nef avec deux bas-côtés, d'un chœur et d'un sanctuaire.

L'église fut endommagée lors de la première guerre mondiale, à peine restaurée à l'identique, elle fut une nouvelle fois touchée en 1940.